

RETRAITE · SECTEUR PRIVÉ

Actualité de la retraite du secteur privé

Une journée de mise à jour pour les professionnels de la retraite des salariés : montée en charge de la réforme de 2023, paramètres de l'année, évolutions de l'Agirc-Arrco et jurisprudence récente, traduites en consignes opérationnelles.

Objectifs

1. Appliquer les paramètres de la réforme du 14 avril 2023 à la génération de chaque salarié
2. Intégrer les paramètres et revalorisations de l'année au régime général et à l'Agirc-Arrco
3. Exploiter la jurisprudence récente en matière de retraite et de fin de carrière
4. Réviser ses pratiques et l'information délivrée aux salariés

Programme

- 01 La réforme de 2023 : où en est-on ?
- 02 Les paramètres et décisions de l'année
- 03 Jurisprudence et doctrine récentes
- 04 Atelier : mettre à jour ses pratiques

En pratique

RÉFÉRENCE
RPAA

DURÉE
1 jour · 7 h

FORMAT
Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU
Actualité

SECTEUR
Secteur privé

PUBLIC
DRH, gestionnaires RH et paie, conseillers retraite du secteur privé souhaitant actualiser leurs pratiques. Formation de mise à jour réservée aux professionnels en exercice.

PRÉREQUIS
Pratique de la retraite des salariés, ou suivi préalable de la formation de fondamentaux.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr
01 84 16 14 75
[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.